



**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DUCONSEIL MUNICIPAL
Lundi 18 mars 2013 à 20h00**

Présent(e)s :

- M. Marc Botbol, Président
- Mmes Dominique Bernardet, Myriam Delavy, Annick Deshayes, Véronique Hirsch, Brigitte Schneider-Bidaux, conseillères municipales
- MM. Olivier Bahon, Jean Berthet, Sébastien Bourqui, Lionel Courbat, Jean-Jacques Duquesne, Alain Forestier, Joseph Menu, Stéphane Sizonenko, conseillers municipaux
- MM. Potter van Loon, Maire
Guy Lavorel et Yves Meynard, Adjoints
Olivier Niederhauser, Secrétaire communal
- Excusés :** Mmes Stéphanie Downing et Isabelle Jaquier-Borella et M. Jean-Louis Kaiser

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 février 2013
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Décisions de l'Association des Communes Genevoises (ACG) sujettes à opposition des Conseils municipaux :
 - 4.1. Décision de l'ACG du 20.02.2013 : Octroi à la Ville de Genève, par le Fonds intercommunal, d'une subvention de CHF 50'000.- à titre de participation à l'organisation de la 7^{ème} Conférence européenne des villes durables, du 17 au 19 avril 2013.
5. Propositions individuelles et questions

M. Botbol, Président, ouvre la séance à 20h00. Il excuse les absences de Mmes Stéphanie Downing et Isabelle Jaquier-Borella et de M. Jean-Louis Kaiser, puis donne lecture de l'ordre du jour qui n'appelle pas de remarque.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 février 2013

Sans remarque, ce procès-verbal est accepté à l'unanimité et avec remerciements à son auteur.

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

Tournoi de football des élus. M. Botbol transmet l'invitation pour le 8^{ème} tournoi de football des élus qui aura lieu, le dimanche 9 juin 2013, à Cartigny.

36^{ème} course pédestre. M. Botbol transmet l'invitation pour la 36^{ème} course pédestre à travers le coteau de Bernex qui aura lieu, le samedi 20 avril 2013 à 16h15. Il encourage les membres du Conseil municipal à participer à ces deux manifestations.

3. Communications de la Mairie

Communications de M. Potter van Loon, Maire :

Recettes fiscales 2012 et résultat probable des comptes 2012

Les recettes fiscales 2012 des personnes physiques sont finalement moins bonnes que ce que laissaient espérer les dernières estimations du département des finances ; elles sont inférieures au budget d'environ CHF 190'000.-. Cette diminution provient essentiellement des correctifs sur les années 2011 et 2010. Pour rappel, la taxation complète d'une année fiscale n'est connue que trois ou quatre ans après le début de la taxation. C'est la raison pour laquelle des correctifs d'estimations viennent s'ajouter ou diminuer l'estimation de la production fiscale 2012.

Evolution des débiteurs : Les débiteurs (reliquats des personnes physiques) ont baissé d'environ CHF 800'000.- suite à des encaissements importants en 2012, ce qui est une bonne nouvelle. Ils figurent au bilan pour un montant de CHF 3'435'870.- (contre CHF 4'220'556.- en 2011).

Résultat probable des comptes 2012 : D'une manière générale, les dépenses ont été bien maîtrisées et l'enveloppe budgétaire respectée. L'insuffisance des recettes fiscales par rapport au budget a pu être compensée par l'augmentation des autres revenus et par la diminution des provisions. L'excédent de charges pour 2012 se situera entre CHF 830'000.- et 840'000.-, soit un déficit légèrement inférieur au montant budgété de CHF 872'599.-.

Actes de vandalisme commis au début du mois

Plusieurs actes de vandalisme ont malheureusement été commis durant le week-end du 2 au 3 mars 2013 :

- le feu a été bouté au cabanon en bois de la déchetterie et malgré l'intervention des pompiers, cette cabane a été entièrement détruite et les containers voisins abîmés ;
- un WC de chantier situé sur les places de parking du chemin Lullin a été renversé et tout son contenu s'est déversé sur la route ;
- de nombreux tags ont été retrouvés sur le club-house du tennis, le dépôt de la voirie et dans tout le secteur de l'Agorespace.

Sécurité et prévention des cambriolages

M. van Loon rappelle que la séance d'information aura lieu le 26 mars à 18h30 à la salle des fêtes Un tout-ménage a été envoyé à la population, celui-ci sera dans les boîtes aux lettres demain.

Plan de circulation et aménagement des chemins

M. van Loon donne lecture de la lettre du 24 février 2013 de l'Association Vivre à Troinex (v. annexe). M. le Maire rappelle qu'avant la réception de ce courrier la Mairie avait décidé de prendre contact, dans le cadre des détails à apporter au plan d'aménagement définitif, avec les représentants des opposants afin de faire un parcours sur les divers chemins en question afin qu'ils puissent apporter, cas échéant, des observations utiles. Ce parcours a déjà été fait sur le chemin de Drize et aura lieu prochainement pour les autres chemins.

Marché campagnard

M. van Loon rappelle que le marché campagnard aura lieu samedi prochain 23 mars, de 10h à 13h et que le stand de légumes, tenu par les conseillers municipaux, ne peut fonctionner qu'avec l'aide de

tous. Les conseillers/ères n'étant pas très nombreux à s'être inscrits peuvent encore le faire sur le lien « Doodle » que leur a transmis Madame Forestier.

Séance du Conseil municipal du 15 avril prochain

En raison des fêtes et des vacances de Pâques qui tombent cette année au début du mois d'avril, l'ordre du jour de la séance du 15 avril sera préparé un peu plus à l'avance que d'habitude. M. van Loon prie donc les groupes de faire parvenir à la Mairie leurs éventuelles propositions à inscrire à l'ordre du jour de cette séance jusqu'au mardi 26 mars prochain.

Se référant aux actes de vandalisme dont a parlé M. van Loon, M. Courbat signale qu'un lampadaire situé entre le chemin Lullin et le chemin E.-Dusonchet (au Vidollet l'Ecole) a récemment été démolit. La Mairie n'était pas informée et elle fera réparer ce lampadaire.

4. Décisions de l'Association des Communes Genevoises (ACG) sujettes à opposition des Conseils municipaux :

4.1. Décision de l'ACG du 20.02.2013 : Octroi à la Ville de Genève, par le Fonds intercommunal, d'une subvention de CHF 50'000.- à titre de participation à l'organisation de la 7^{ème} Conférence européenne des villes durables, du 17 au 19 avril 2013.

Il n'y a aucune opposition à cette décision de l'ACG.

5. Propositions individuelles et questions

Parcelle de la commune au chemin des Moulin-de-Drize : Mme Schneider-Bidaux revient sur cette parcelle et indique que les bambous n'ont toujours pas été enlevés.

M. Niederhauser répond que la Mairie a clairement demandé au Service de la renaturation d'enlever ces bambous. Elle réitéra sa demande.

Préau de l'école infantine : M. Bourqui signale que ce préau n'a pas été salé les jours de grand froid, et qu'il y a eu plusieurs chutes.

M. van Loon répond qu'une réunion a eu lieu dernièrement avec les responsables de la voirie et des bâtiments pour vérifier et clarifier la répartition de certaines tâches, de sorte que ce problème ne devrait plus se reproduire.

Boulangerie-pâtisserie « Le Petit Prince » : M. Forestier n'est pas satisfait de l'offre de ce commerce. En effet, le choix est restreint et les gérants sont mal organisés. Il entend par ailleurs passablement de mécontentement des habitants et, d'autre part, les gérants semblent se plaindre. Il faudrait les encourager à revoir certaines choses et à prendre davantage de risques.

M. van Loon informe qu'une réunion a dernièrement eu lieu en présence de M. Desplanches et du gérant. Tous deux ont déclaré être satisfaits de la marche du commerce. La question de l'approvisionnement a déjà été évoquée et c'est effectivement un choix de l'exploitant. La Mairie va lui transmettre ces observations et lui demander ce qu'il compte faire. M. Meynard a, de son côté, parlé avec le gérant qui se dit satisfait.

Invitation : M. Courbat annonce que le restaurant « Le Coin Cantine » a dernièrement changé de propriétaire. Le nouveau gérant a transmis une invitation à la mairie, à l'attention de M. le Maire et des élus, pour un apéro d'inauguration qui aura lieu le vendredi 22 mars prochain dès 17h30.

M. van Loon souhaite d'ores et déjà à tous de belles fêtes de Pâques !

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 20h30.

Le Président
Marc Botbol

Le secrétaire communal
Olivier Niederhauser

Un membre du Conseil municipal :



Association Vivre à Troinex
p/a Moulins de Drize 12
1256 Troinex
cazconegui@bluewin.ch

COMMUNE DE TROINEX	
Reçu le	
28 FEV. 2013	
MAIRE <i>R.</i>	ADJOINT 1 <i>AL.</i>
S.G. <i>l.</i>	ADJOINT 2

Monsieur Potter van Loon
Mairie de Troinex
Grand'Cour 8
1256 Troinex

Troinex, le 24 février 2013

Monsieur le Maire,

Après avoir pris acte du « oui » au référendum, une assemblée extraordinaire a été convoquée par l'Association « Vivre à Troinex ». En accord avec nos membres, la décision a été prise d'interrompre toute procédure administrative et de rétablir un dialogue constructif avec les autorités communales. Le but de cette démarche est d'être associés aux mesures définitives d'aménagement des chemins concernés.

Dans cette perspective, nous sollicitons un rendez-vous avec les personnes en charge du dossier et ce, à votre meilleure convenance.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier et dans l'attente de vos nouvelles nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos salutations les meilleures.

Au nom du Comité

Christine AZCONEGUI SUTER
Présidente